



Demain, le train risque de reculer d'un siècle !

Il faut maintenir le réseau en état au lieu de le démanteler

La CSC-Transcom et l'association de voyageurs Navetteurs.be ont pu prendre connaissance d'un courrier que M. Cornu (CEO SNCB) a adressé à M. Lallemand (CEO Infrabel) où certaines pistes d'économies évoquées par Infrabel parlent de fermer des lignes ou encore d'en « désélectrifier » d'autres ! Les deux organisations dénoncent fermement ces propositions dictées par des économies drastiques (3 milliards €) alors que les embouteillages aux abords des grandes villes ne cessent d'augmenter et que les besoins en mobilité deviennent de plus en plus importants.

« *J'ai failli avaler mon café de travers* », nous confie Marianne Lerouge, responsable générale de la CSC-Transcom, en parcourant ce courrier que M. Cornu adresse à M. Lallemand. « *Non seulement - si ces pistes d'économies étaient réalisées- cela mettrait en péril le service aux voyageurs et l'emploi des cheminots mais cela renverrait le chemin de fer avant 1935, lorsque la première ligne de train a été électrifiée, entre Bruxelles et Anvers ! Un mauvais remake de ' Retour vers le futur ? ' Il faut vraiment être pris à la gorge en tant que patron pour prôner le démantèlement de sa propre entreprise !* ».

« *Alors que la SNCB semble sur la bonne voie avec une volonté de développer son offre dans le cadre du Plan de Transport 2017, ces efforts risquent d'être mis à mal si les pistes d'économies évoquées par Infrabel sont appliquées. Il est grand temps que la SNCB et Infrabel se décident à collaborer dans une même direction en mettant l'usager au centre du débat. La priorité doit être mise sur le maintien de capacité du réseau, toutes lignes confondues et ce indépendamment de leur taux de fréquentation.* », déclare Gianni Tabbone.

Extraits du courrier de M. Cornu à M. Lallemand

Dans le document dont les organisations ont pu prendre connaissance, on peut y lire que M. Cornu « *peut comprendre et partager les difficultés d'Infrabel à trouver un équilibre* », tout en insistant sur la « *nécessité pour la SNCB de développer son offre -dans le cadre du Plan de Transport 2017- afin de réduire les embouteillages dans ses grandes villes, qui sont parmi les plus embouteillées d'Europe* ». Il s'interroge également sur les pistes évoquées par Infrabel comme des « **fermetures de lignes** », des « **mises à voie unique** » ou encore des « **désélectrifications** ».

Des pistes d'économies déjà dénoncées

Fin 2012, la CSC-Transcom dénonçait la volonté d'Infrabel de ne plus vouloir entretenir certaines lignes secondaires, lignes que l'entreprise avait catégorisées en « lignes C ». Ce plan mettait en danger la mobilité des voyageurs dans de nombreuses régions rurales du pays, le transport de marchandises mais également l'emploi au sein du Groupe SNCB. Diverses actions symboliques et citoyennes avaient permis de mettre ce projet au frigo, bien que celui-ci ait fait un timide retour en 2014, déclenchant diverses initiatives des syndicats et associations de voyageurs telles que le « Train de la colère » et poussant la Ministre Galant à assurer le maintien de ces lignes.

Respect des engagements

Dans une interview, le Ministre Bellot confirmait le 10 août dernier sur la RTBF, le maintien des lignes et des points d'arrêt. La CSC-Transcom et l'association Navetteurs.be lui demandent de faire respecter ces engagements par la SNCB et Infrabel. Dans cette optique, la CSC-Transcom rappelle qu'elle est favorable au retour à une structure unique, tout comme Navetteurs.be.

Contacts Presse

Marianne LEROUGE – Responsable Générale CSC-Transcom : 0479 861 084

Gianni TABBONE – Porte-parole Navetteurs.be : 0473 473 596